

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ TSA – AP50

Le service AP50 est un Accompagnement Personnalisé pour les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) afin de faciliter la transition du passage en classe régulière du primaire au secondaire, en collaboration étroite avec l'élève et ses parents ou tuteurs légaux.

ORGANISATION DU SERVICE AP50

L'élève est scolarisé à temps plein en classe régulière.

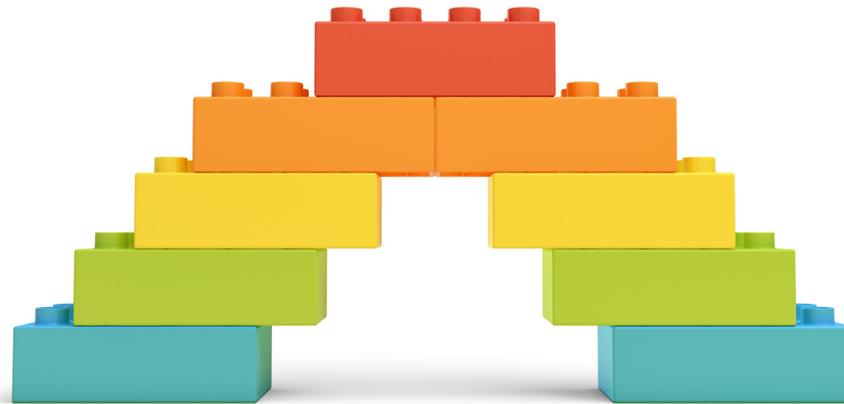
Comme tous les élèves à l'école Jacques-Leber, le jeune présentant un TSA est sous la responsabilité d'un titulaire. Pour ces élèves, c'est madame Marnie Berg qui assume ce rôle.

Selon ses besoins, l'élève peut bénéficier du soutien d'un technicien en éducation spécialisée (T.E.S.) ainsi que tous les autres services professionnels de l'école.

La Maison
(la famille)



Marnie Berg
responsable du service AP50



MANDAT DU SERVICE AP50

Favoriser le développement intégral de l'élève ainsi que le développement de stratégies menant à une meilleure adaptation à son environnement et à plus grande autonomie personnelle et sociale.



Depuis l'année scolaire 2016-2017, c'est madame Marnie Berg qui est la responsable du service. Elle est enseignante d'anglais langue seconde à l'école Jacques-Leber. Auparavant, elle a enseigné l'anglais auprès d'élèves en GAER (groupe adapté d'éveil à la réalité) en adaptation scolaire au secondaire. De plus, elle est la mère d'un adolescent avec un TSA. Elle connaît donc bien la réalité quotidienne et les différents enjeux scolaires, personnels, familiaux et sociaux de ces jeunes.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE AP50

PRINTEMPS

Au printemps de la dernière année de fréquentation au primaire, à la suite de la réception de la clientèle étudiante à l'école Jacques-Leber, la responsable établit un premier contact téléphonique auprès de la famille du jeune présentant un TSA.

AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Avant la fin de la dernière année de fréquentation au primaire, la responsable offre à l'élève, ses parents (ou tuteurs légaux) une première rencontre afin de faire connaissance et d'être sensibilisée aux besoins et aux préoccupations vécues.

JUIN

En juin de la dernière année de fréquentation au primaire, la responsable communique avec le T.E.S. et l'enseignant au besoin afin de prendre connaissance des interventions et moyens efficaces mis en place ainsi que ce qui fonctionne moins bien auprès du jeune.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES (AOÛT)

Lors des journées pédagogiques du mois d'août, une deuxième rencontre est offerte pour expliquer concrètement le déroulement de la rentrée scolaire et répondre aux questions de l'élève et des adultes responsables.

PREMIER JOUR DE CLASSE

Dès le premier jour de classe, selon ses défis au quotidien, l'élève bénéficiera d'un accompagnement personnalisé par la responsable du service AP50.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Tout au long de l'année scolaire, afin d'assurer un service de qualité auprès du jeune, la communication entre le parent (ou tuteur légal) et la responsable est essentielle. Cette dernière informera, au besoin, les enseignants ou autres intervenants concernés.

Tout au long de l'année scolaire, la titulaire (responsable du service AP50) et les autres enseignants se consultent régulièrement selon les besoins de l'élève.